

RÈGLEMENT

«Les Jeudis Live 2017»

ARTICLE 1 : OBJET

L'association Culturelle Du Centre (ACDC), programme, avec le soutien de la Ville de Roanne, chaque jeudi, **du 22 juin au 31 août 2017**, des groupes de musique locaux. L'objectif est de proposer lors de ces rendez-vous de l'été, une programmation musicale variée au public roannais, de promouvoir des musiciens locaux et d'animer le centre-ville.

Les concerts auront lieu de 19h à 22h (sous réserve).
Installation et balances à partir de 16h30.

ARTICLE 2 : PRINCIPE

Seront sélectionnés les projets réunissant les caractéristiques suivantes :

- Groupes de musique originaires de la région roannaise.
- Styles de musique recherchés : Lounge, Jazz, Tribute to, Pop-Rock, Chanson Française, Musique du monde, DJ.
- La prestation proposée doit être adaptée à un large public.

Pour toute candidature, le dossier dûment complété devra être accompagné de CD, MP3, Vidéo ou tout autre support nous permettant de découvrir les prestations proposées.

Si votre projet est retenu, et après validation d'une date, la Ville de Roanne vous propose :

- la mise à disposition gratuite de transats pour le public ;
- la mise à disposition d'une scène de 6mx4m que vous devrez installer ;
- d'assurer la communication de votre concert et de votre association sur nos supports papier et web, un flyer spécifique détaillant la programmation des « Jeudis Live », une communication sur les réseaux sociaux et la newsletter Evénements.

De votre côté, vous serez chargés :

- d'apporter votre propre matériel de sonorisation et de l'installer (sous réserve que la prestation technique soit assurée par un professionnel).
- d'installer et ranger la scène mise à disposition dans le chalet.

Attention : En cas d'intempéries, la prestation sera annulée sans possibilité de reporter la date ou de réaliser l'animation dans une salle municipale.

ARTICLE 3 : CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Les structures dont le siège est situé sur le territoire roannais.

ARTICLE 4 : MODE DE SÉLECTION

Dépôt d'un dossier de candidature pour «*JEUDIS LIVE* » (cf. *formulaire Appel à Projet*) **avant le 6 mars 2017.**

ARTICLE 5 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le dossier de candidature sera à renvoyer :

> PAR COURRIER :

Service Communication-Evènementiel - Ville de Roanne
Pierre-Antoine BERNET
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
42328 Roanne Cedex

Ou > PAR VOIE ÉLECTRONIQUE à pabernet@roannais-agglomeration.fr